

## Procès verbal CTR 03 - 13

**Lieu :** Hôtel Bären à Frauenkappelen

**Date, heure :** Samedi 09 novembre 2013, 13 h 45

### **Participants :**

- Claude Clément, Chef Sport FMS
- Laurent Minder, Président, Membre CTR
- Oswald Raetzo , Membre CTR
- Aldo Michlig, Membre CTR
- Fortunato Reolon, Membre CTR
- Pascal Quaternoud, Membre CTR
- Thomas Stampfli, Représentant des pilotes
- Florian Pizzolon, Membre CTR

### **Excusé :**

- Max Uhlmann, Représentant des pilotes

### **Ordre du jour :**

- 1. Protocole + Protocole des organisateurs**
- 2. Homologation des courses**
- 3. Homologation des résultats**
- 4. Règlement**
- 5. Matériel /ordinateur**
- 6. Fonds coureurs**
- 7. Trial des Nations**
- 8. Divers**

- 1. Protocole + Protocole des organisateurs**

**Calendrier :** le calendrier est terminé pour 2014

Le championnat reste inchangé pour la saison prochaine.

Cependant la commission demande à l'organisateur et au traceur de favoriser les grands virages sans déplacement

Le commissaire sportif apporte 4 tapis à la course.

Ceci afin que les personnes qui n'en n'ont pas puisse faire le plein et la mécanique proprement.

L'organisateur doit mettre à disposition un endroit pour ces tapis « 2 tapis pour la benzine et 2 tapis pour la mécanique »

Si un pilote est prit entrain de faire le plein ou la mécanique sans tapis sous sa moto, il recevra une sanction.

- 2. Homologation des courses**

Les courses se sont bien déroulées et sont homologuées.

### **3. Homologation des résultats**

Laurent Minder a fait les modifications nécessaires directement sur le programme des classements et nous fait part des médailles de cette saison dans les différentes catégories. Les résultats sont homologués.

### **4. Règlement**

**Le contrôle médical des plus de 50 ans et de la catégorie international reste obligatoire**

**Le commissaire sportif apporte 4 tapis à la course.**

**Ceci afin que les personnes qui n'en n'ont pas puisse faire le plein et la mécanique proprement.**

**L'organisateur doit mettre à disposition un endroit pour ces tapis « 2 tapis pour la benzine et 2 tapis pour la mécanique »**

**Si un pilote est prit entrain de faire le plein ou la mécanique sans tapis sous sa moto, il recevra une sanction.**

**Le commissaire sportif doit faire une ou deux photos des podiums et les envoyer à Claude avec un petit texte du déroulement de la journée.**

**Afin que ceci soit publié sur le site de la FMS.**

**Le coupe circuit et la protection de couronne sont OBLIGATOIRE**

**On garde la minute trente et on n'utilise pas le « NON STOP ».**

### **5. Matériel – Ordinateur**

Les 18 pinces sont suffisantes par contre il faut encore acheter 5-6 chronomètres .

Les dossards des suiveurs sont encore en bon état.

Il faut acheter des tapis .

**Le président garanti que le nouveau programme sera disponible pour le camp d'entraînement.**

**Lors de la CTR-1-14 Monsieur Rutscho vient faire une démonstration du fonctionnement de son nouveau programme.**

### **6. Fonds coureurs**

Il y a une erreur dans les comptes, la note de frais à Laurent Minder de 1'268.- n'est pas à déduire du compte « fonds coureur »

**D'autres dépenses sont à venir :**

L'aide pour les courses concouru à l'étrange. Soit, 2 personnes pour un total de 1200.-

Le soutien espoir est apporté à des jeunes membres. Soit, 4 pilotes, le premier reçoit la licence et 100 francs. Les autres reçoivent 150 francs. Cette somme leur sera versée sur leur compte

**Petit rappel :** un soutien financier est accordé pour les coureurs qui participent aux courses du championnat d'Europe et celui du Monde pour autant que le pilote roule pour la FMS

## **7. Trial des Nations**

Le président Laurent Minder et les 2 membres CTR (Florian Pizzolon et Fortunato Reolon) se sont rendu à La Châtre (France) avec l'équipe de Suisse.

La commission félicite l'équipe Suisse pour sa très belle performance et ce très bon résultat.

Les comptes sont bouclés et en ordre

## **8. Divers**

Il faut renouveler les licences des directeurs de course et des commissaires sportifs. Ainsi que proposer une licence au nouveau membre Florian Pizzolon.

La commission a le regret d'accepter la démission de Pascal Quartenoud et de Max Uhlmann.

Le président les remercie pour le travail et les efforts fournis durant ces années et leur souhaite bonne continuation

Prochaine CTR : le mardi 11 février 2014 à 19H00 à Loewenberg

**Séance terminée à : 16H50**